

**FFQ**  
*petite messe*  
La Fédération des Femmes du Québec  
Quatrième année, no 5  
Avril 1985

**CONGRES 85**



# Dossier : la décennie de la femme

Menuisière de métier  
Femmes cinéastes  
Jeunesse témoigne

# SOMMAIRE

**Editorial** p.3  
**Billet** p.4

**Nouvelles  
de la FFQ** p.5

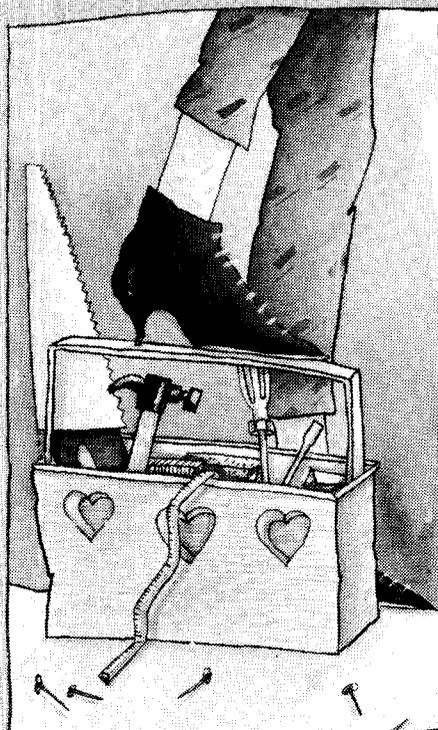
**Congrès et  
actualité** p.6

**Jeunes**  
pp. 7-8

## DOSSIER



**Décennie des femmes**  
pp.9-10-11-12



**Entrevue  
avec  
une menuisière**

p. 13

**Unesco** p.14

**Education**  
p.15

**Ecrire et créer  
au féminin**  
pp.16-17

**Associations  
membres** p.18

**Conseils  
régionaux**  
p.19

Volume 4, Numéro 5  
AVRIL 1985

FFQ Petite Presse paraît quatre fois l'an. Elle est publiée grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

**Présidente de la FFQ**  
Denyse Bélanger-Rochon  
**Vice-présidente communication**  
Monique Richer  
**Rédactrice en chef**  
Johanne Faucher

**Conception  
et Réalisation graphique**  
Lynn Phaneuf  
**Illustration**  
Marie-Josée Côté  
**Photographie**  
Christian Biron

**Composition et montage**  
Fleur de Lysée  
**Imprimerie**  
Richelieu Roto-Litho  
**Secrétariat et abonnement**  
Raymonde Beauchamp

**Coordonnatrice**  
Liliane Blanc

La reproduction des textes publiés dans la **FFQ Petite Presse** est autorisée avec l'identité de la source.  
Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

**Abonnement** : pour un an (quatre numéros) : \$7.00

Abonnement de soutien : versement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de :

FFQ Petite Presse  
506 Ste-Catherine Est, Suite 801  
Mtl, Qué. H2L 2C7

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN : 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

## Solidarité



Quelle image nous vient à l'esprit en lisant ce mot? Une image de force ou une image agressive?

Les «solidaires» sont perçues comme agressives, lorsqu'elles sont des femmes, par les tenants du pouvoir actuel, donc majoritairement masculin. Ces derniers, dans l'action commune, se jugent simplement efficaces. Tout au long des deux dernières années, à la lumière de nos expériences aux tables de conférences de la micro-électronique et de la commission Beaudry, de nos représentations collectives auprès du Secrétariat d'Etat à Ottawa, nous avons mesuré l'impact énorme de la solidarité des groupes de femmes. Cette solidarité est un phénomène relativement nouveau, qui étonne et désarme à la fois les gouvernements, le patronat et certain syndicat. Se serrer les coudes, enfoncer **ensemble** les mêmes clous, voilà la seule façon de nous faire écouter.

On a commencé à nous prendre au sérieux dans des domaines où les femmes étaient absentes. Pour tout ce beau monde, notre langage ne leur est pas familier, habitués qu'ils sont à se parler entre eux. Nous avons aussi à apprivoiser leur façon de discuter leur vision de la société à travers le monde du travail. Nous découvrons leur manque d'imagination dans la perspective de changements, mais attention, nous voulons, parmi eux, garder nos différences, nous voulons humaniser ce pouvoir, et non pas nous y

assimiler. La solidarité des groupes de femmes est devenue un pouvoir et c'est le premier pouvoir collectif que les femmes peuvent et devraient exercer.

Il est **absolument** nécessaire d'investir les lieux de pouvoir, mais en grand nombre. Quelques femmes alibi n'arriveront pas à changer les règles du jeu de la société car l'appareil politique aurait vite fait de les faire entrer dans le moule. Il faut une **force numérique**. Quant à la force de l'intelligence et des capacités, nous savons bien que nous l'avons.

Investir les lieux de pouvoir, ça veut dire à tous les niveaux où les décisions se prennent. Pour celles qui ne sont pas prêtes ou ne peuvent faire le grand saut aux niveaux provincial et fédéral, il y a les commissions scolaires, les municipalités, les syndicats, les conseils d'administration des caisses populaires, où les administrateurs sont élus par l'assemblée générale. Dans un très grand nombre de caisses, les femmes actionnaires sont en majorité. Alors qu'attendons-nous pour investir ce pouvoir économique? Essayer d'imaginer ce qui se passerait dans le monde économique, si demain matin on découvrait que les femmes occupent la majorité des sièges aux Conseils d'Administration des Caisses Populaires!

**Denise B. Rochon**  
présidente

# «Marie-Haute à la Marée basse»

billet

Le Vidéographe m'invitait dernièrement à visionner la production vidéo «Marie-Haute à la Marée basse». Si je m'y suis rendue un peu à reculons, craignant un discours schlérosé sur la situation des femmes, j'ai été agréablement surprise. Il est vraiment très bon. J'en suis sortie émue.

«Marie-Haute à la Marée basse» est une production du Théâtre à mitaine à mi-temps en collaboration avec le Vidéographe. C'est d'abord une pièce de théâtre, et je crois qu'il est essentiel de le voir comme tel, qui a été adaptée au vidéo.

«Marie-Haute à la Marée basse» présente avec émotion, humour un féminisme positif. Et je vous avoue que ça fait du bien d'entendre parler de soi autrement qu'en amazone rancunière. Cette adaptation-vidéo a pour thème «la santé menta-

le des femmes». Marie-Haute, Marie-Mer. Marie-Madelaine, Marie-Antoinette, Marie-Anne, Rose-Anne, Rose-Mai et Rosette ont les bleus...

*«De rose en névrose*

*De l'adolescence à la*

*vieillesse*

*De marée haute en marée*

*basse*

*De la maternité à la*

*ménopause*

*Les femmes sonnent*

*l'alarme*

*«J'ai mal au dos...»*

*«J'ai mal au ventre...»*

*«J'ai mal à l'âme...»*

*Besoin d'écoute*

*Urgence d'amour.»*

[Théâtre à mitaine à mi-temps]

Une oeuvre qui traite plusieurs aspects différents (la médecine, l'alcoolisme, la sexologie...) afin de montrer les rapports existants entre la femme et son corps, la femme et son environne-

ment social. Si les choses n'ont pas beaucoup changé et que l'on reconnaît là ce que l'on a toujours vu, l'approche est, elle, nouvelle et les sujets bien traités. La mise en scène est particulièrement intéressante et originale. Le texte est intelligent (n'oubliez pas, c'est du théâtre).

Seule ombre au tableau, sa durée (111 min.) On ne s'ennuie pas, mais on y sens néanmoins quelques longueurs. Ce vidéo a remporté le 1er prix, catégorie Institution de l'Audiovisuel Québécois, organisé par l'ADA TE. Montréal, 1984.

Je vous incite fortement à le voir. Vous pouvez le visionner au Vidéographe gratuitement en réservant d'avance. Vous pouvez encore le louer. Pour plus d'information : (514) 521-2116.

Johanne Faucher  
Rédactrice.



# Nouvelles de la FFQ

Liliane Blanc  
coordonnatrice



**- LE CONGRES s'en vient :** n'oubliez pas, les 3, 4 et 5 mai, au Centre Montfortin, à Montréal. Envoyez vite votre inscription. Les détails en page 6.

## DOSSIERS CHAUDS :

### - Commission consultative sur le travail [Beaudry] :

Le rapport de la Commission sortira à l'automne. Environ 400 recommandations ont été déposées concernant les femmes. Le 6 mars dernier, les commissaires nous consultaient sur le mode de concertation à privilégier.

**- Conférence sur l'électronique et l'informatique :** nous avons participé à la 2e conférence, les 10, 11 et 12 avril. Des informations complètes paraîtront dans la prochaine Petite Presse.

**- Politique familiale :** nous avons participé, individuellement, aux forums régionaux de Québec, Chicoutimi et Montréal. Le comité provincial F.F.Q. prépare un mémoire.

**- Universalité des programmes sociaux :** nous avons adhéré à une coalition initiée par la CSN et qui regroupe 24 organismes. Le 14 mars, nous avons présenté nos recommandations au ministre de la santé et du bien-être social, M. Jack Epp, soit : maintien et augmentation des allocations familiales, abolition de l'exemption pour enfant à charge et réexamen du crédit d'impôt pour enfant, augmentation des pensions de vieillesse. A suivre.

## RENCONTRES :

### Ottawa :

-6 février : avec le Ministre des finances, M. Michael Wilson. Sujet : le programme économique du gouvernement.

-20 février : avec le secrétaire d'Etat, responsable de la Condition féminine, M. Walter McLean. Sujet : le programme «promotion de la femme» du Secrétariat d'Etat (régionalisation, coupure, priorités).

-14 mars : avec le Ministre de la santé et bien-être social, M. Jack Epp. Sujet : l'universalité des programmes sociaux.

-28 février : Avec M. Ed. Broadbent, chef du N.P.D. Sujet : les mesures sociales du gouvernement, et les coupures budgétaires. Suite à notre demande, M. Broadbent a posé des questions en

chambre notamment concernant le comité consultatif sur l'action positive où nous siégeons et au point mort depuis l'automne. Résultat : M. de Cotret nous convoque les 22 et 23 avril.

### Québec :

-22 février : avec Mme Francine Lalonde, nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine. Sujet : le financement insuffisant des groupes de femmes. Elle nous a promis d'y voir.

### LA F.F.Q. A L'HONNEUR :

-Denyse Rochon était invitée par Mila et Brian Mulroney, au dîner d'affaires organisé, le 18 mars dernier, à l'occasion de la visite du président Reagan à Québec.

-Denyse était la seule représentante des groupes de femmes du Québec invitée à

participer au Sommet économique des 21, 22 et 23 mars qui réunissait à Ottawa tous les intervenants socio-économiques du pays.

Nous sommes de plus en plus «visibles»!



## DÉCISIONS 85

Décisions 85 est organisé par le gouvernement du Québec. Denyse représentera la F.F.Q. lors de cette conférence nationale sur la sécurité économique des Québécoises les 16 et 17 mai prochain.

## canadian woman studies les cahiers de la femme



Une revue trimestrielle et bilingue qui aborde un thème nouveau à chaque parution.

Déjà traité: l'Économie, la Violence, Vieillir.

En préparation: Science et Technologie, Utopie, l'Étude de la femme.

En vente dans toutes les bonnes librairies: **4,00\$**

Institut Simone de Beauvoir, 2170 Bishop, Montréal, Québec, H3G 2E9  
(514) 879-8521

A bilingual magazine, published four times a year, on a thematic basis. Already published: The Economy, Violence, Aging.

In preparation: Science and Technology, Utopia, Women Study.

Available in most bookstores at the price of **\$4.00**

# CONGRES '85

Nous vous attendons nombreuses, les 3, 4 et 5 mai au Centre Montfortain, à Montréal. Cette année, le Congrès aura pour thème : «**La Femme et la Fiscalité**». Un sujet extrêmement important, très actuel, puisque des consultations sont prévues sur *«le livre blanc sur la fiscalité»* qui est enfin sorti en janvier.

Nous avons réuni un panel très compétent : Kathleen Lahey, professeur à la faculté de droit de l'Université de Windsor; Ginette Dus-sault, de l'Université du Québec; Sylvie Rheault, du Ministère des finances du Québec et Francine Lepage du Conseil du Statut de la Femme.

Ces personnes démystifieront ce sujet, hermétique pour la plupart d'entre nous et dont l'impact se répercute dans notre quotidien à toutes. Nous aurons, dans les ateliers, des personnes-ressources qui nous aideront à mieux nous situer dans ce

dossier.

Nul doute, qu'après le Congrès, le livre de M. Parizeau ne devienne notre livre de chevet!

Deux comités ont travaillé à la préparation de ce Congrès, sous la responsabilité de Gisèle Simard, vice-présidente au Congrès :

-**Le comité logistique** : Michèle Salvail, Thérèse Vandelac, Hélène Dejean.



Gisèle Simard, vice-présidente au congrès

-**le comité du contenu** : Denise Rochon, Ginette Busque, Claire Bonenfant, Louiselle Couture, Huguette Maltais.

Bravo à toutes.

## L'ABOUTISSEMENT DE LA CONSULTATION :

Le Colloque sur la fiscalité se déroulera le samedi 4 mai. Le vendredi 3, les comités chargés de travailler aux modèles de structure et à la mission et objectifs de la F.F.Q. remettront leurs rapports. Une période d'éclaircissement et d'échanges est prévue, préparatoire au vote du dimanche 5 mai où, en assemblée générale, les membres choisiront le modèle de structure qui nous conviendra et adopteront les définitions concernant la mission de la F.F.Q., ses objectifs et les stratégies d'action.

## CONSEIL GENERAL DU 16 MARS

Lors du dernier Conseil

général du 16 mars, la vice-présidente aux statuts et règlements, Louiselle Couture, a donné le résultat de la consultation sur les modèles, suite à son invitation faite auprès des présidentes d'associations et des présidentes des Conseils régionaux à consulter leurs membres, en janvier, sur les 2 modèles de structure retenus par le Conseil général du 8 décembre dernier.

Majoritairement, c'est le modèle I qui a été privilégié, choix appuyé par les membres présentes au Conseil général du 16 mars, avec, toutefois, le désir d'y voir apporter certaines améliorations.

Le Comité Mission-objectifs a présenté, lors de ce même jour, des définitions tenant compte des commentaires exprimés au précédent Conseil général. Ce Comité compte encore raffiner son travail d'ici le Congrès.

Liliane Blanc

## actualité

### Nouvelle présidente au CCCSF

Mme Sylvia Gold vient d'être nommée au titre de présidente du **Conseil consultatif canadien de la situation de la femme**. Directrice des services de développe-

ment professionnel à la Fédération canadienne des enseignements, Mme Gold succède à Mme Lucie Pépin élue députée dans Outremont le 4 septembre dernier. Nous, de la Fédération des femmes du Québec, lui souhaitons bonne chance dans son travail.

\*\*\*

### Bientôt enceinte?

La grossesse est un événement important dans la vie d'une femme. Nous en savons déjà beaucoup à ce sujet, mais nous devons en apprendre encore plus.

L'ETUDE SUR LA GROSSESSE A MONTREAL est présentement en cours à la faculté de médecine de l'Université McGill. Ce projet a pour but d'en apprendre davantage sur les toutes premières semaines de la grossesse.

Nous demandons aux femmes qui désirent participer à

L'ETUDE SUR LA GROSSESSE A MONTREAL de nous contacter au plus vite. Pour plus de renseignements, communiquez au 392-4877.

\*\*\*

### Publicité sexiste! Encore?

Y a-t-il toujours de la publicité sexiste? Voilà le thème de réflexion que vous propose le Comité pour la publicité non sexiste du Conseil du statut de la femme du Québec en vue de l'attribution des **Prix DEMERITAS et EMERITAS 1985**.

Ces prix visent à souligner le caractère discriminatoire de certaines publicités présentant des femmes-objets, des femmes stéréotypées ou dévalorisées. Le Comité décernera au mois de juin le **Prix DEMERITAS** à la publicité la plus sexiste et le **Prix EMERITAS** à la publicité qui brise le mieux les stéréotypes sexistes.

Pour plus de renseignements communiquez au (514) 873-8384 ou sans frais 1-800-361-4349.

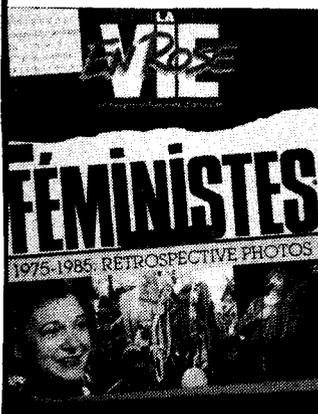
\*\*\*

### Un nouvel outil contre la porno.

Le Comité d'action contre la pornographie s'affaire depuis le premier mars à préparer une trousse d'information sur la pornographie. Cette trousse se voudra un outil d'information pour celles qui désirent s'engager dans la lutte contre la pornographie; et espérons le facilitera l'action contre la pornographie.

Utilisable en tout ou en partie, la trousse comprendra une dizaine de fiches. Pour le moment, le Comité compte aborder les thèmes suivants : définitions de la pornographie, principaux arguments des défenseurs et détracteurs de la pornographie, conséquences socio-culturelles, lois et recours juridiques, organismes d'intervention, bibliographie, méthodes d'intervention.

La rédaction de la trousse devrait de terminer en août prochain. Son impression et sa diffusion se feront dans les mois qui suivront. Renseignements : Susan de Rosa, (514) 875-8161.



La vie en rose a cinq ans, bravo les filles, continuez!

# Un coup d'oeil à nos poubelles!

par Chantal Rouleau

*Lorsque l'on parle de récupération à la source, il faut savoir qu'il s'agit d'un changement de société, celui de notre société actuelle de consommation, vers la société de conservation. La récupération par le tri à la source est la première implication concrète d'un individu et elle génère un comportement collectif de non-gaspillage de nos ressources.*

C'est donc issue des comités de citoyens pour le recyclage et des organismes-jeunesse, que la récupération a fait son chemin depuis quelques années au Québec. Les politiques provinciales, sur l'environnement et la conjoncture face aux jeunes et l'emploi, ont aidé au développement des centres de récupération des ressources secondaires. Ces petites entreprises communautaires sans but lucratif de récupération, dirigées et formées en grande partie par des jeunes, ont le mandat de sensibiliser les gens et les dirigeants des bénéficiaires tant au niveau économique, social, écologique que politique, que l'on retire en récupérant les matières recyclables du reste des déchets.

A la base, il y a un comportement à modifier. On ne jette plus après son seul usage les vieux papiers et les contenants de verre. Ce qui est un déchet lorsqu'on le dépose dans le sac vert, n'en est pas un s'il est mis de côté pour la récupération. L'industrie de la récupération et du recyclage se développe sur ce principe. Les matières récupérées sont transformées en nouveaux produits. Ainsi, les rebuts de papier sont recyclés en boîte de carton, matériaux de construction, et papier hygiénique tandis que les contenants de verre sont transformés en calcin, puis refondu en contenants de verre.

Il y a sept ans, lorsque les organismes à vocation éducative ont allié le geste à la parole en offrant à leur collectivité un service de récupération du papier et du



Chantal Rouleau, membre du regroupement ENERVIE [inc.]

verre, un mouvement irréversible venait d'être amorcé. Les résultats sont à ce jour concluants : des emplois ont été créés, le volume de déchets a diminué et une industrie nouvelle a été mise sur pied.

Les femmes ont toujours

joué un rôle important dans le domaine de la récupération communautaire. Souvent elles ont été les initiatrices des projets et elles assument maintenant les postes de direction tant au niveau local que régional. Dans la région de Montréal, par exemple, plus de la moitié des entreprises sont dirigées par des femmes.

Outre une conscience aiguë des problèmes sociaux et environnementaux qui fait en sorte que les femmes et les jeunes s'impliquent davantage, la récupération est aussi un domaine où le plein développement du potentiel humain est possible, puisqu'il y a encore tant à faire. De fait, les municipalités aux prises avec des problèmes graves d'élimina-

tion des déchets domestiques ne sont certes pas indifférentes aux possibilités qu'offre la récupération à la source et certaines se sont déjà prononcées en faveur d'une alternative, mais demeure encore indécises, pesant le pour et le contre de l'élimination des déchets versus la récupération des matières recyclables.

Les récupérateurs communautaires, qu'on les surnomme pionniers, missionnaires ou agents de changement, ont entrepris de changer une face du monde, celle des résidus de consommation. D'hier à maintenant le chemin n'a pas été facile, mais il le sera sûrement plus dans l'avenir, si toutes, nous jetons un coup d'oeil consciencieux à notre poubelle...



La récupération des matières recyclables ; une action positive.

# Entre les couches et le boulot

par Nicole Labbé

*Comment pourrais-je me permettre d'avoir un enfant? Je ne sais pas. Vraiment. Plus j'y pense, plus les idées tournent dans ma tête, frappent un mur et rebondissent sur la même conclusion. Non, je ne pourrai pas avoir d'enfant. C'est impossible.*

Et pourtant, il y a des jours où je ne peux imaginer vivre toute ma vie sans enfant. Sans la présence de cette vie qui se construit. Sans la chaleur, les pleurs, les cris et le bruit d'un enfant. Il y a des jours... Mais pas toujours!

Il y a surtout des jours, TOUS les jours, où je ne peux imaginer ma vie sans carrière. Je n'aurai certes pas usé mes fesses, aiguisé mes belles théories et vidé mes poches sur les bancs d'école pour accrocher mon beau «papier» dans la chambre du bébé! J'ai le goût, par-dessus tout, de travailler. Oh, mais pas au foyer!

Evidemment, bien d'autres, courageusement, ont mené de pair carrière et famille. Chapeau! Oui, mais moi, ça ne règle pas mon cas. Moi? 26 ans, études en communications et journalisme tout juste terminées. Avenir présumé? Travail à la pige. Contrats de six mois. Projets gouvernementaux. Assurance-chômage. Travail à la pige. Contrats... Les emplois avec sécurité et congé de maternité? Déjà tous occupés et bien protégés par la convention collective de nos aîné-e-s.

Comme je suis de l'autre collectivité, celle des plus jeunes, de ceux et celles qui essaient de se mettre un pied sur le marché du travail... Et bien quoi! Je ne vois pas quand et comment je pourrais bien, moi, me permettre d'avoir un enfant. J'ai pas le temps! J'ai pas l'argent! Je ne peux tout de même pas arrêter de travailler pour accoucher! Qui va nous faire vivre, pendant six mois, moi et le nouveau-né? L'Etat-providence? Non quand même, soyons réalistes! Le papa-pourvoyeur qui, malgré toute la bonne volonté du monde n'a pas la charge, lui, d'arrêter ses activités pour accoucher? Ca, NON merci. Vivre sous l'aile du bon protecteur, j'ai plutôt ça en horreur. J'ai ma dignité tout de même! Alors, vraiment, pas question d'accoucher.

Et puis même si j'accouchais? Et ensuite? Je n'aurai pas plus de temps et pas plus d'argent. Je ne peux quand même pas courir les «jobs» et les garderies en même temps. Accepter le travail de fin de semaine, les heures coupées, les contrats à l'extérieur de la ville et donner les boires de nuit au bébé! Impossible. J'ai surtout à coeur d'exercer mon métier : donc pas de bébé!

Oh, bien sûr, je pourrais peut-être faire tout ça à la fois : être maman et être compétente au travail à 150%, comme m'ont avertie mes aînées, afin de prouver ma valeur de «femme professionnelle». Mais rien que d'y penser, ça me rend «burn-out». Et puis, entre le boulot et la garderie, entre les couches, les courses et le ménage, nous restera-t-il du temps, moi et ma progéniture, pour partager nos vies, rire et



(Dessin : Marie-Josée Côté)

nous amuser ensemble? Et que restera-t-il de mes amours? Que restera-t-il de MOI?

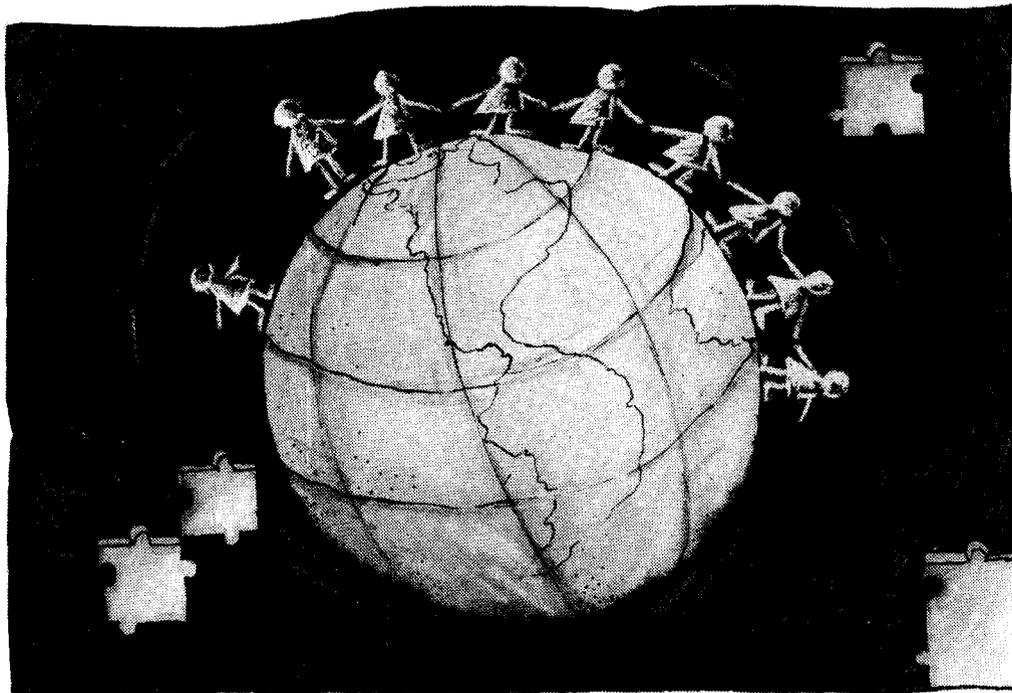
Non, vraiment, j'aime bien trop la vie, les gens et les enfants pour courir sans arrêt, sans prendre le temps de vivre. Ce ne sera pas pour moi, la famille et la carrière. Je n'ai pas la vocation de super-femme. Et puis, j'aime bien trop mon indépendance.

C'est quand même dommage, parce qu'il y a des jours... Mais je suis jeune, j'ai tout mon temps et je verrai plus tard, comme dit mon beau-frère Pierre. Oui, sauf que je ne deviendrai certainement pas maman à l'âge où l'on est grand-mère. Parce que j'ai le goût de pouvoir jouer au ballon avec mon bout-de chou et non pas le regarder grandir assise sur ma berceuse! Alors plutôt laisser faire!

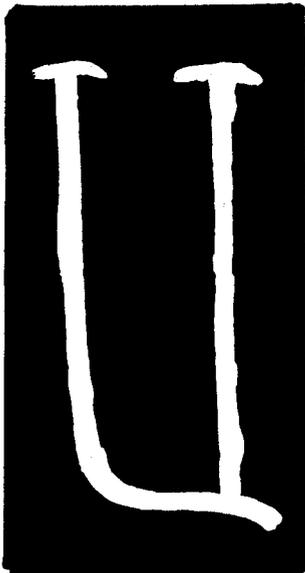
1975-1985

# La décennie des femmes

par Jacqueline Pelletier, Ontario



(Dessin - Marie-Josée Côté)



*ne décennie vient de passer, de fondre dans l'histoire ses traces indélébiles. Dix ans consacrés par les Nations-Unies, pour faire le point sur la situation des femmes. Femmes de tous âges, de toutes races, de toutes couleurs; femmes de par le monde, comment allez-vous aujourd'hui? Il nous reste à faire, à dire et à écrire : le bilan.*

*C'est à Nairobi (Kénya) du 15 au 26 juillet prochain lors d'une Conférence mondiale que sera évalué les réussites et les échecs. Auparavant, du 8 au 17 juillet, se rencontreront à Nairobi également, lors d'un Forum les organismes non-gouvernementaux. Ce sera l'occasion pour les femmes d'échanger, de constater et de résoudre.*

*On ajoutera aux trois thèmes de la Décennie «Égalité, Développement et Paix» ceux de «Santé, Éducation et Emploi».*

*Que s'est-il passé durant ces dix années? Les événements se sont succédés sans qu'on en saisisse souvent l'impact réel. Telles les pièces d'un casse-tête nous en avons peut-être une vision parcellaire. Comment les événements s'inscrivent-ils, s'enchaînent-ils dans le déroulement des années?*

*La Petite Presse vous propose donc d'en faire une brève rétrospective.*

# 1975-1985

Pour saisir l'impact de la Décennie pour la femme, il est essentiel de s'éloigner du feu de l'action à l'échelle locale ou nationale et se situer un moment dans une perspective internationale. Mené par l'Organisation des Nations-Unies (ONU), cet énorme projet n'a produit aucun miracle. Les Canadiennes qui ont participé à l'effort d'évaluation de la Décennie ont bien vu combien frustrant peut-être un

exercice de cette envergure ! Comment évaluer, et quoi au juste ? Pourtant il ne fait aucun doute que les activités reliées à la Décennie pour la femme ont aidé au moins à démasquer les faits et pratiques discriminatoires dont sont victimes les femmes. Les médias, le gouvernement et le public ont été alimentés en informations, donc en outils de travail, qui ne peuvent pas être « effacés ». Elles font en quelque sorte partie de la conscience collective. Comment cela s'est traduit au sein des frontières des états-membres de l'ONU reste à voir. On sait bien que dans l'ensemble la condition féminine ne s'améliore que lentement. Mais dans notre effort d'évaluation de l'impact de la Décen-

nie, il faut se demander : lorsqu'il y a eu progrès, les activités de la Décennie y ont-elles contribué ? Si l'on s'en tient uniquement aux grandes crises politiques, la capacité de l'ONU d'intervenir efficacement paraît pour le moins douteuse — les super-nations y voient. Mais on aurait tort d'arrêter là l'examen car, à l'ombre de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, dans les comités et les commissions innombrables de l'ONU se déroule, à pas feutrés, un tout autre pro-

quelque sorte emboîtés dans un jeu qui oblige. Mais à quoi ? A un engagement moral, légal dans certains cas, dont on observe à travers les années, qu'il prépare fréquemment le terrain à des projets concrets, sur les plans nationaux et régionaux. Tout au moins les favorise-t-il.

Par exemple, plusieurs pays dont le nôtre se sont inspirés de la Charte de l'ONU ou de la Déclaration universelle des droits de l'homme (sic) pour formuler leur propre constitution nationale. De la même façon, la proclamation d'années ou de décennies thématiques, qui s'accompagne toujours d'une

1985, que l'Assemblée générale proclame « **Décennie pour la femme : égalité, développement et paix** ». Le PAM est sub-divisé en plusieurs thèmes et comprend des propositions précises pour la mise en oeuvre des principes adoptés. Citons par exemple, parmi les thèmes, l'éducation et la formation, la santé, le logement, la famille, les services sociaux. Parallèlement à la conférence de l'ONU, les ONG se réunissent aussi à Mexico, pour la « Tribune de l'année internationale de la femme ».

Un énorme travail de déblayage avait été accompli au préalable par la Commission de la condition de la femme, créée en 1946 et qui avait réussi à travers les années à faire adopter par l'Assemblée générale une série de mesures visant l'avancement de la condition féminine, entre autres :

-la convention sur les droits politiques de la femme (1952)

-la convention sur la nationalité de la femme mariée (1957)

-la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), cette dernière comprenant des dispositions concernant les rapports devant être soumis par chaque état-membre et prévoyant la désignation d'un organe de surveillance.

La Commission de la condition de la femme se réunit tous les deux ans pour étudier les progrès en cours dans le monde, formuler des recommandations et proposer des conventions. C'est elle qui a recommandé la proclamation de l'Année internationale de la femme. De plus, des comités représentants les grandes régions du monde ont été mis sur pied dans le but de stimuler l'engagement concret des nations-membres, chacune à l'intérieur de ses frontières.

Ces comités se réunissent dans tous les coins du monde. Ainsi, l'on observe que des mécanismes sont en place pour favoriser et soutenir l'action des états-membres de l'ONU en matière de condition féminine.

En 1980, la conférence de la mi-décennie réunit 145 nations à Copenhague. Un

sérieux confinement du plan sé, qui encoition du sionisraison, certains dont le contre le Plardial pour la de la déceexception prCanada affirmcord avec ailleurs, tout-cas à Mexico regroupent pour le «forucentrie».

Les années consacrées à l'évaluation de la condition vers le mor nombreux thèmes du système élat tionnaires et structures de gées de la contentent de di qui deviendr travaux de la féréence mor cette fois po Nairobi (Ken occasion, l'exats observé l'adoption d'un stratégies pc prochaines an qui devait être femmes (1975) une «Décenni qui sera suivi d'avenir (1986) une fois, à N; se retrouvero



cessus celui, plus subtil, de l'engagement des nations à des déclarations et conventions qui à long terme affectent l'avancement social, politique et culturel de l'humanité.

Ah les beaux mots!... diront certaines. Pas trop vite ! Si l'on accepte comme prémisses qu'à l'échelle mondiale le progrès est lent et ardu, si l'on reconnaît qu'il doit être mesuré selon un barème qui tient compte de l'importance relative des jeux de coulisses, alors on constate qu'il y a là plus que des beaux mots. Rassemblés dans un système complexe de diplomatie et de lobbying, système qui soutient plus d'une négociations d'ordre économique, les états-membres de l'ONU sont en

profusion de rencontres et de documentation, contribue à motiver les nations à mettre à jour leurs lois, leurs pratiques et leurs programmes, à se fixer des objectifs au moins minimaux.

**Petite histoire de la décennie**

Lorsque l'Assemblée générale de l'ONU désigne l'année 1975 comme « Année Internationale de la Femme », elle se fixe comme objectif de définir une société dans laquelle les femmes participeraient pleinement à la vie économique, sociale et politique. A cet effet, une conférence a lieu à Mexico. Plus de 100 nations y adoptent un Plan d'Action Mondial (PAM) (1) pour la période de dix ans allant de 1976 à

1985, que l'Assemblée générale proclame «**Décennie pour la femme : égalité, développement et paix**». Le PAM est sub-divisé en plusieurs thèmes et comprend des propositions précises pour la mise en oeuvre des principes adoptés. Citons par exemple, parmi les thèmes, l'éducation et la formation, la santé, le logement, la famille, les services sociaux. Parallèlement à la conférence de l'ONU, les ONG se réunissent aussi à Mexico, pour la «Tribune de l'année internationale de la femme».

Un énorme travail de déblayage avait été accompli au préalable par la Commission de la condition de la femme, créée en 1946 et qui avait réussi à travers les années à faire adopter par l'Assemblée générale une série de mesures visant l'avancement de la condition féminine, entre autres :

-la convention sur les droits politiques de la femme (1952)

-la convention sur la nationalité de la femme mariée (1957)

-la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), cette dernière comprenant des dispositions concernant les rapports devant être soumis par chaque état-membre et prévoyant la désignation d'un organe de surveillance.

La Commission de la condition de la femme se réunit tous les deux ans pour étudier les progrès en cours dans le monde, formuler des recommandations et proposer des conventions. C'est elle qui a recommandé la proclamation de l'Année internationale de la femme. De plus, des comités représentant les grandes régions du monde ont été mis sur pied dans le but de stimuler l'engagement concret des nations-membres, chacune à l'intérieur de ses frontières.

Ces comités se réunissent dans tous les coins du monde. Ainsi, l'on observe que des mécanismes sont en place pour favoriser et soutenir l'action des états-membres de l'ONU en matière de condition féminine.

En 1980, la conférence de la mi-décennie réunit 145 nations à Copenhague. Un

sérieux conflit émerge, notamment à cause d'une section du plan d'action proposé, qui encourage l'élimination du sionisme. Pour cette raison, certains états-membres dont le Canada votent contre le Plan d'Action Mondial pour la seconde moitié de la décennie. A cette exception près toutefois, le Canada affirme être en accord avec le PAM. Par ailleurs, tout comme ce fut le cas à Mexico, les ONG se regroupent à Copenhague pour le «forum de la mi-décennie».

Les années 83 et 84 sont consacrées à un effort massif d'évaluation des progrès de la condition féminine à travers le monde, selon les nombreux thèmes et sous-thèmes du PAM. Par un système élaboré de questionnaires et de sondages les structures de l'ONU chargées de la condition féminine tentent de dresser un bilan qui deviendra la base des travaux de la troisième conférence mondiale, prévue cette fois pour l'été 85 à Nairobi (Kenya). A cette occasion, l'examen des résultats observés conduira à l'adoption d'un ensemble de stratégies pour les quinze prochaines années. Ainsi, ce qui devait être l'année des femmes (1975) fut étendu à une «Décennie» (1976-1985) qui sera suivie de stratégie d'avenir (1986-2000). Encore une fois, à Nairobi les ONG se retrouveront à la même

table, au «Forum de la fin de la décennie».

**Que s'est-il passé au Canada?**

Comment la décennie s'est-elle vécue au Canada? En 1975, le gouvernement fédéral augmente le budget des subventions aux groupes communautaires, crée le Secrétariat de l'année internationale de la femme et lance, par ce biais, une campagne de sensibilisation de la population canadienne. On se souviendra longtemps du «**POURQUOI PAS?**» de cette campagne! Aucun slogan n'a suscité plus de débats, plus de rage, plus de cynisme ni avant, ni depuis. Face au bralé-bas de cette «année des femmes», craignant que la flamme ne s'éteigne vite, les critiques ont crié au feu de paille. Cette crainte n'était pas sans fondement. Par contre, on peut affirmer avec confiance que la population presque entière a été touchée, de quelque façon, par les activités de promotion de cette année. Les organismes féminins en ont profité pour réclamer des subventions et initier des projets dans tous les secteurs. Qu'on le veuille ou non, pour plusieurs d'entre nous, l'année internationale de la femme fut le point de départ d'une prise de conscience, d'une analyse, d'un engagement féministe. On ne crache pas là-dessus!

Puis en 1980, à la clôture de la conférence de Copen-

hague, le Ministre d'état chargé à la condition féminine, Lloyd Axworthy, annonce l'adhésion du Canada au «coeur» du PAM pour la seconde moitié de la décennie et engage notre pays à oeuvrer à l'amélioration de la santé, de l'éducation et de l'emploi; sous-thèmes du nouveau plan. Le Canada appuie un ensemble de mesures visant l'intégration des préoccupations des femmes dans les politiques, les programmes et les pratiques de l'ONU, et s'engage à mettre à jour son propre Plan d'action. Voilà donc de bonnes, de nouvelles munitions pour les organismes féministes canadiens.

1981. Le Canada ratifie la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**. L'année suivante, le Parlement canadien adopte la Loi constitutionnelle de 1982 dont la première partie, la **Charte des droits et libertés**, comprend deux articles d'une importance capitale pour les Canadiennes. D'abord l'article 15, qui entrera en vigueur dès avril de cette année et qui se lit comme suit :

Art. 15 (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous. Tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la

### **MEXICO 1975**

Conférence officielle 1 300 délégués(es) représentant 133 pays

Tribune des ONG 6 000 femmes venant de 100 pays

### **COPENHAGUE 1980**

1 200 délégués(es) représentant 145 pays

Forum des ONG 8 000 participantes venant de 128 pays

### **NAIROBI 1985**

Les chiffres sont à venir.

lit émerge, no-  
ause d'une sec-  
d'action propo-  
rage l'élimina-  
me. Pour cette  
ins états-mem-  
Canada votent  
d'Action Mon-  
seconde moitié  
nie. A cette  
s toutefois, le  
ne être en ac-  
le PAM. Par  
comme ce fut le  
, les ONG se  
à Copenhague  
m de la mi-dé-

83 et 84 sont  
un effort massif  
des progrès de  
féminine à tra-  
ide, selon les  
èmes et sous-  
PAM. Par un  
coré de ques-  
de sondages les  
e l'ONU char-  
dition féminine  
resser un bilan  
a la base des  
troisième con-  
diale, prévue  
ur l'été 85 à  
ya). A cette  
men des résul-  
s conduira à  
n ensemble de  
ur les quinze  
nées. Ainsi, ce  
re l'année des  
) fut étendu à  
ie» (1976-1985)  
ie de stratégie  
i-2000). Encore  
airobi les ONG  
ont à la même

table, au «Forum de la fin de  
la décennie».

**Que s'est-il passé au Canada?**

Comment la décennie  
s'est-elle vécue au Canada?  
En 1975, le gouvernement  
fédéral augmente le budget  
des subventions aux groupes  
communautaires, crée le Se-  
crétariat de l'année interna-  
tionale de la femme et lance,  
par ce biais, une campagne  
de sensibilisation de la popu-  
lation canadienne. On se  
souviendra longtemps du  
«POURQUOI PAS?» de cet-  
te campagne! Aucun slogan  
n'a suscité plus de débats,  
plus de rage, plus de cynis-  
me ni avant, ni depuis. Face  
au brale-bas de cette «année  
des femmes», craignant que  
la flamme ne s'éteigne vite,  
les critiques ont crié au feu  
de paille. Cette crainte n'é-  
tait pas sans fondement. Par  
contre, on peut affirmer  
avec confiance que la popu-  
lation presque entière a été  
touchée, de quelque façon,  
par les activités de promo-  
tion de cette année. Les  
organismes féminins en ont  
profité pour réclamer des  
subventions et initier des  
projets dans tous les sec-  
teurs. Qu'on le veuille ou  
non, pour plusieurs d'entre  
nous, l'année internationale  
de la femme fut le point de  
départ d'une prise de cons-  
cience, d'une analyse, d'un  
engagement féministe. On  
ne crache pas là-dessus!

Puis en 1980, à la clôture  
de la conférence de Copen-

hague, le Ministre d'état  
chargé à la condition fémini-  
ne, Lloyd Axworthy, annon-  
ce l'adhésion du Canada au  
«coeur» du PAM pour la  
seconde moitié de la décen-  
nie et engage notre pays à  
oeuvrer à l'amélioration de  
la santé, de l'éducation et de  
l'emploi; sous-thèmes du  
nouveau plan. Le Canada  
appuie un ensemble de me-  
sures visant l'intégration  
des préoccupations des fem-  
mes dans les politiques, les  
programmes et les pratiques  
de l'ONU, et s'engage à  
mettre à jour son propre  
Plan d'action. Voilà donc de  
bonnes, de nouvelles munis-  
tions pour les organismes  
féministes canadiens.

1981. Le Canada ratifie la  
**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes de  
discrimination à l'égard des  
femmes.** L'année suivante,  
le Parlement canadien adop-  
te la Loi constitutionnelle de  
1982 dont la première partie,  
la **Charte des droits et  
libertés**, comprend deux ar-  
cles d'une importance ca-  
pitale pour les Canadiennes.  
D'abord l'article 15, qui en-  
trera en vigueur dès avril de  
cette année et qui se lit  
comme suit :

Art. 15 (1) La loi ne fait  
acceptation de personne et  
s'applique également à tous.  
Tous ont droit à la même  
protection et au même bé-  
néfice de la loi, indépendam-  
ment de toute discrimina-  
tion, notamment des discrimi-  
nations fondées sur la



(Photo : Christian Biron)

race, l'origine nationale ou  
ethnique, la couleur, la reli-  
gion, le sexe, l'âge ou les  
déficiences mentales ou phy-  
siques.

(2) Le paragraphe (1) n'a pas  
pour effet d'interdire les  
lois, programmes ou activi-  
tés destinés à améliorer la  
situation d'individus ou de  
groupes défavorisés, notam-  
ment du fait de leur race, de  
leur origine nationale ou  
ethnique, de leur couleur, de  
leur religion, de leur sexe,  
de leur âge ou de leurs  
déficiences mentales ou phy-  
siques.

Puis l'article 28 : Indépen-  
damment des autres disposi-  
tions de la présente charte,  
les droits et libertés qui y  
sont mentionnés sont garan-  
tis également aux personnes  
des deux sexes.

Ce n'est pas mon mandat  
de faire ici l'analyse féminis-  
te de la Charte (2). Je tiens à  
souligner toutefois que le  
puissant lobby orchestré par  
les Canadiennes pour assu-

rer l'enchassement de leurs  
droits dans la Charte a pu  
profiter de l'obligation mora-  
le imposée au gouvernement  
canadien par le fait de sa  
participation aux conven-  
tions et déclarations de l'ON  
U, notamment dans le con-  
texte de la Décennie. N'ou-  
blions pas la réputation dont  
se targue notre pays sur la  
scène internationale! Le Ca-  
nada est l'un des rares pays  
qui adhèrent à toutes les  
composantes de la Charte  
internationale des droits de  
l'homme, ce qu'il ne manque  
pas de faire valoir ici ou à  
l'étranger, comme média-  
teur, protecteur des droits  
de la personne, etc. Celles  
qui n'accordent pas à nos  
dirigeant / e / s le bénéfice  
du doute reconnaîtront tout-  
au moins que stratégique-  
ment, le gouvernement ca-  
nadien a tout intérêt à  
donner suite à ses engage-  
ments internationaux par

## MEXICO 1975

Conférence officielle 1 300 délégués(es) représentant  
133 pays

Tribune des ONG 6 000 femmes venant de 100 pays

## COPENHAGUE 1980

1 200 délégués(es) représentant 145 pays

Forum des ONG 8 000 participantes venant de  
128 pays

## NAIROBI 1985

Les chiffres sont à venir.



Sortir des sentiers battus peut être une aventure exaltante, en même temps qu'une question de survie... Sans vouloir jouer au héros, elle a choisi d'être menuisière. Pionnière, Sylvie a osé pénétrer le territoire réservé aux hommes. Elle nous a accordé une entrevue.

# Quand la détermination l'emporte

**F.F.Q. :** *D'où te viens le goût pour la menuiserie?*

**S :** Quand j'ai commencé, je travaillais pour une décoratrice. J'exécutais. Je faisais la peinture, installais la tapisserie alors qu'elle faisait les plans. Chez nous, étant plus jeune, j'ai toujours aimé le bricolage. Et puis, le bricolage a pris d'autres envergures et est devenu réparations de maison. Là j'ai commencé à en faire pour vivre. Ça fait deux ans que j'en fais à temps plein.

J'ai fait d'autres métiers auparavant, plus traditionnels. Ça ne marchait pas longtemps. C'est là que je me suis rendu compte comment j'étais manuelle et préférerais travailler seule, à mon compte. Je me suis mise à faire de la menuiserie parce que j'aime ça, et je ne l'ai jamais regretté.

**F.F.Q. :** *Percer ainsi le fief masculin implique de se retrouver dans des groupes composés majoritairement d'hommes. N'est-ce pas un problème en soi?*

**S :** Il est là le problème. Tu peux déjà anticiper les sifflements, les blagues désobligeantes à l'égard des femmes. C'est pourquoi je n'ai ma carte de compétence professionnelle à l'Office de la construction. Je sais que ce serait toute une aventure.

**F.F.Q. :** *As-tu déjà tenter de te la procurer?*

**S :** Non, je n'y suis jamais allée mais je me suis renseignée. Je sais qu'il me faudra travailler 1000 heures avec des professionnels, des entrepreneurs. Je n'ai aucune envie de me retrouver avec une équipe de quinze gars sur un chantier pour faire mes 1000 heures de travail reconnu. Parce que c'est ce que je devrais faire. Et me faire harceler pendant je ne sais combien de temps, ça ne m'intéresse pas. De plus, je serais probablement obligée de m'intégrer au syndicat. En tant que femme, je n'ai pas le goût de me battre avec eux-autres.

**F.F.Q. :** *As-tu déjà travaillé avec des hommes sur un chantier?*

**S :** Avant les fêtes, j'ai travaillé dans une maison où il y avait de grosses rénovations. Sur le chantier il y avait des électriciens, des plombiers, des plâtriers. Je me suis fais «écœurer» un peu. Je me suis fais dire «Ah! les femmes, elles travaillent fort, hein!», et toutes sortes de railleries de ce genre. Jusqu'au moment où tu te tannes et que tu leur dises : «Écoute je gagne ma vie comme toi, laisse moi tranquille». Mais en même temps je dois faire attention car ils peuvent me déclarer.

**F.F.Q. :** *Le fait de ne pas avoir de carte professionnelle, est-ce que ça joue sur ton salaire?*

**S :** Certain. Quand tu n'as pas de carte, tu ne peux pas demander \$25 / heure comme les professionnels le font, tu dois te contenter de \$10 à \$12 / heure. A compétence égale tu ne peux demander le même salaire.

De plus, parce que je n'ai pas de carte, je dois quelques fois refuser des contrats intéressants parce que des inspecteurs seront sur les lieux. C'est prendre le risque.

**F.F.Q. :** *Si ta situation t'empêche de te procurer une carte, comment fais-tu pour travailler?*

**S :** Je suis enregistrée c'est-à-dire que j'ai le droit de faire de la maintenance. Laver des planchers, laver des murs, peinturer, du travail de finition. Pas question de jeter un mur à terre ou de changer des fenêtres.

**F.F.Q. :** *Tu travailles pour qui?*

**S :** Je travaille surtout avec des femmes, pour des femmes et dans des milieux de femmes. Je préfère cela, je n'ai pas à justifier ma place auprès des hommes, à la gagner. Je me sens plus à l'aise.

Les femmes apprécient beaucoup de faire exécuter leurs travaux

par une ou des femmes car elles n'aiment pas tellement voir arriver chez-elles 4-5 gars en permanence pour une semaine. Mais elles sont parfois méfiantes, du fait que je sois femme, de la qualité du travail. Mais elles sont aussi très surprises, agréablement surprises des résultats parce que moi je pense qu'on a un soucis du détail qui est différent de celui des hommes sur la finition.

Quand je travaille pour le Centre des femmes battues, je sens qu'elles apprécient que ce ne soient pas des hommes qui fassent les travaux, tu comprends.

**F.F.Q. :** *Oui — Comment arrives-tu à décrocher tes contrats car tu ne peux pas t'annoncer comme menuisière étant donné ta situation un peu «hors-la-loi»?*

**S :** Oui c'est vrai je ne peux pas me permettre d'annoncer, ça représenterait un trop grand risque. A n'importe quel moment je peux me faire pincer et devoir payer l'amende. Si cela arrivait je serais automatiquement mise sous surveillance. Je réussis très bien à trouver mes contrats avec la plus vieille des méthodes, celle du bouche à oreille.

**F.F.Q. :** *De la façon que tu as choisi — ou été obligée de choisir — de travailler, crois-tu que d'être femme te désavantage?*

**S :** J'en suis sûr.

**F.F.Q. :** *Dans quel sens?*

**S :** Je suis entrée dans un milieu composé à 100% d'hommes, ils se protègent. Même si j'ai choisi de faire bande à part, je sens la discrimination. Lorsque je vais acheter mes matériaux, on me demande souvent pour qui je travaille. Quand j'achète en grande quantité, ils savent bien que je ne fais pas que du bricolage dans mon sous-sol. Je me fais souvent dire : «On est entrain de se faire voler nos métiers».

Puis il y a le monde qui, à cause que je suis une femme ne me prenne pas au sérieux. Je me suis déjà fait demander si je faisais cela par les soirs. Autrement dit, es-tu secrétaire le jour , et le soir tu te déguises en menuisière pour arrondir les fins de mois.

**F.F.Q. :** *Quelle est la réaction des maris des femmes chez qui tu travailles?*

**S :** Ils me regardent aller et n'en reviennent pas. Certains prennent mon coffre d'outils parce qu'ils pensent que je vais m'écraser avec. Ça fait 4 ans que je promène mon coffre d'outils. Ils sont tout énérvé à me voir trimbalier des feuilles de gypse. Rarement ils ne se prononceront avant la fin des travaux. Alors seulement, ils me diront que je travaille bien et que c'est vrai que les femmes sont plus minutieuses. Je passe pour un phénomène.

**F.F.Q. :** *Mais ne te faut-il pas faire plus qu'un homme, être menuisière à 150%?*

**S :** Oui, beaucoup plus. Une femme qui choisit de travailler dans un milieu masculin doit être meilleure que les hommes. On exige d'elle qu'elle fasse ses preuves.

Quand quelqu'un m'appelle pour une évaluation, je dois être trois fois plus solide qu'un gars si je veux qu'ils me croient. C'est pas dans les mentalités du monde de voir une femme faire un métier comme celui-là. Il faut que tu prouves plus, que tu en fasses plus, mais surtout, tu n'as pas le droit de te tromper, de faire d'erreurs parce qu'alors c'est ta féminité qui en est la cause. Ça je l'ai vérifié souvent, je n'invente rien.

Mais je ne lâcherai pas.

**Johanne Faucher**

# L'Unesco en crise?

par Marie-Berthe Dion

Dans sa lettre du 1er octobre 1984 au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada évoque les graves problèmes de programmation et de gestion, notamment budgétaire, qui se posent à l'Unesco. Et ce qui n'est pas le moindre grief, il déplore le climat de «politisation» qui tend à faire dégénérer les débats de l'Organisation en vains conflits d'idéologie.

Tout en affirmant dans cette même communication qu'il appuie les efforts d'amélioration amorcés par l'organisme en difficulté, le très honorable Joe Clark déclare sans ambages que la position du Canada au regard de sa participation à l'Unesco dépendra en définitive de la mesure où les réformes en cours seront effectivement et rapidement menées à bonne fin.

Quoique opportun, cet avertissement «diplomatique» ne manque pas de soulever force craintes et suspicions de voir le Canada suivre l'exemple des Etats-Unis et du Royaume-Uni qui, face à la «crise» de l'Unesco, ont choisi de s'en retirer. Or, le retrait de plusieurs puissances risquerait d'engager un processus de désintégration qui, en plus de compromettre le redressement de l'Unesco, pourrait avoir d'inquiétantes répercussions dans le système des Nations Unies...

Malgré ses carences, la grande institution spécialisée des Nations Unies qui a essentiellement pour mission de favoriser l'esprit de compréhension et de paix à l'échelle internationale, vaut bien une opération de sauvetage.

Parmi les nombreuses réalisations à l'actif de l'Unesco, rappelons les campagnes mondiales d'alphabétisation, le développement de l'éducation permanente et le programme scolaire pour la compréhension internationale ainsi que les échanges et travaux d'ordre scientifique.



D'autres réussites portent sur la promotion de «Jeunesses musicales», la préservation de monuments et la reproduction d'oeuvres d'art, la création de réseaux d'information et de communication dans le tiers monde. S'impose également une somme de publications instructives, y compris le captivant Courrier de l'Unesco édité en 27 langues.

Dans son vaste champ d'activités, l'Unesco n'a point oublié de travailler au féminin. A noter que l'un des quatorze programmes d'action formulés dans son dernier Plan à moyen terme (1984-1989) est entièrement consacré à «La condition des femmes». Selon la philosophie dont s'inspire ce programme, on vise à présenter «une vision nouvelle des rôles masculins et féminins dans tous les domaines de l'activité humaine». Il s'ensuit que la question de la femme

doit être désormais considérée dans une perspective globale, inséparable de l'ensemble des problèmes que connaissent les sociétés contemporaines.

Comme en fait état l'édition d'automne '84 du bulletin de la Commission canadienne pour l'Unesco, nombre d'organisations non gouvernementales, conscientes des avantages à retirer de la coopération internationale, ont lancé un pressant appel au gouvernement canadien pour qu'il maintienne une participation active au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

## BOTTIN DES FEMMES

Micro-informatique Rédactrices  
Chiropraticiennes Photographes  
Comptables agréées Avocat(e)s  
Ophtalmologistes Immeubles Cc  
Arpenteurs-géomètres Garagiste  
Tenue de livres Services d'expos  
Boutiques Assurance Courtières  
Construction Entrepreneurs géo  
Ecrivaines Le 3<sup>ème</sup> âge Libraire  
Médecins Systèmes informatique  
Imprimerie Hypnothérapie Ai  
Psychologues Gestion Formatio  
Musique Décoratrices Diction  
Traitement de textes Esthéticien  
Photographie Magazines Fruit  
Cliniques de varices Paysagiste  
Architectes Entretien d'édifices

1 9 8 5

LANCTÔT

## Où en sommes-nous ?

par Madeleine Blais

*Le réseau du ministère de l'éducation [MEQ], secteur éducation des adultes est en effervescence depuis la publication en février 1984 d'un énoncé d'orientation Un projet d'éducation permanente. Les dossiers qui concernent les femmes sont nombreux et, de plus en plus, les organismes comme le nôtre sont consultés.*

### Le comité ministériel EDUCATION / FEMMES

Le Bureau de coordination de la condition féminine du MEQ a constitué un comité ministériel formé de représentants des organismes nationaux de femmes (AFEAS, Fédération des associations de familles monoparentales, CIAFT et FFQ) et d'intervenant(e)s auprès de femmes dans les commissions scolaires et les cégeps. Ce comité a pour mandat de suggérer des mesures permettant la réalisation des propositions contenues dans le **Projet d'éducation permanente** du gouvernement. Plus spécifiquement, le comité doit : 1) élaborer des mesures de sensibilisation, d'incitation et de redressement pour l'élargissement des choix scolaires et professionnels et pour l'accessibilité des femmes aux emplois d'avenir ; 2) développer des critères permettant une représentation équitable des femmes aux programmes de recyclage et perfectionnement, formation générale et professionnelle ; 3) proposer des mesures de sensibilisation des intervenant(e)s des diverses institutions d'enseignement pour accroître de façon manifeste la participation des femmes aux programmes de formation professionnelle ; enfin, 4) donner son avis sur le développement des outils de reconnaissance des acquis expérimentiels pour les femmes. Le mandat de ce comité se terminera à la fin d'avril. Notre préoccupation est donc de proposer des mesures qui favorisent le plus possible l'accessibilité des programmes de formation et particulièrement ceux qui s'ouvrent sur des emplois d'avenir.

### La reconnaissance des ACQUIS EXPERIENIELS

Le projet du gouvernement prévoit un système de reconnaissance des acquis expérimentiels centré sur une reconnaissance de type scolaire. Les groupes de femmes ont réclamé que tous les champs d'expérience des femmes soient reconnus comme lieux pertinents d'apprentissage. En d'autres termes, nous demandons que les apprentissages faits par les femmes dans leurs rôles de mère, d'éducatrice, de gestionnaire de la cellule familiale, dans leurs rôles comme bénévoles dans les comités d'écoles ou les organismes volontaires, etc., soient reconnus. De plus, nous demandons que l'évaluation soit faite non seulement en fonction d'un projet de formation mais aussi en fonction d'un emploi.

Plusieurs projets de recherche en cours visent à développer des outils qui permettront d'évaluer les apprentissages faits au cours des expériences de vie (acquis expérimentiels). Ainsi, le Bureau de coordination de la condition féminine du MEQ vient de lancer une recherche visant à identifier les compétences spécifiques que les femmes acquièrent dans leurs activités quotidiennes au foyer, comme bénévoles, ou autrement. Quelques femmes de la FFQ ont été sollicitées pour y participer. Un autre projet est mené par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA). Il vise à identifier les besoins des femmes en matière de reconnaissance des acquis d'expérience. Plusieurs groupes de femmes à travers le Québec seront interrogés sur le sujet. Si vous êtes intéressées à participer à cette recherche, vous n'avez qu'à laisser votre nom au secrétariat de la FFQ, une personne vous contactera.

### EXPLORONS DE NOUVEAUX ESPACES

C'est le titre d'un nouveau document publié par le MEQ en collaboration avec le Conseil du statut de la femme à



l'intention des jeunes filles du secondaire. Il vise à supporter la démarche des filles qui veulent explorer des voies moins traditionnelles qui pourraient les mener vers des emplois d'avenir. Plusieurs pionnières qui ont osé faire les premiers pas dans ces métiers communiquent leurs motivations et leur vécu. Le document, dans un langage facile, rassemble des informations sur une cinquantaine de programmes de formation non traditionnels et d'avenir offerts au secondaire, au collégial ou à l'université. C'est un document à lire, à discuter entre nous ; il nous met à la page sur les « métiers d'avenir ». Il est distribué dans les écoles secondaires où il s'accompagne d'un vidéo qui, me dit-on, est très bien fait. Une façon de vous assurer que les filles du secondaire de votre région en profiteront serait de veiller vous-même à ce que l'école rende ce matériel disponible et vous invite à une présentation. Qu'en pensez-vous ?

### Nouvelles locales

La session de formation « L'informatique démystifiée » a été annulée faute d'un nombre suffisant de participantes. Nous connaissons le peu d'intérêt des filles pour l'informatique. Nous devons constater aussi que beaucoup de femmes boudent ce secteur d'avenir. Pourquoi en est-il ainsi ? Nous espérons que la journée d'information / d'exploration sur l'ACTION POLITIQUE qui aura lieu à Québec le 13 avril, aura plus de succès. Nous en reparlerons dans la prochaine livraison de la PETITE PRESSE.

Le Gouvernement lance une nouvelle opération de concertation en éducation des adultes. Le sommet est prévu pour la fin de mai. Les membres de la Coalition en éducation des adultes travaillent à faire le bilan de l'année écoulée et Denise Crête, représentante de la FFQ, de concert avec les autres organismes nationaux de femmes et les OVEP, participe à l'identification des questions qui devront être discutées à ce sommet. C'est à suivre !

## Micheline Coulombe St-Marcoux : 1938-1985

par Liliane Blanc

Micheline Coulombe St-Marcoux nous a quittés le 2 février dernier. Elle écrivait de la musique. Son langage était universel. Pratiquement inconnue du grand public, elle occupait, parmi les compositeurs de musique contemporaine, une place de choix. Micheline vivait à St-Basile-le-Grand, enseignait son art au Conservatoire de musique de Montréal et composait sans relâche. Sa dernière oeuvre «Transit», écrite en collaboration avec la poétesse France Théorêt avait été créée au Théâtre de l'Eskabel de Montréal, en octobre dernier. Il s'agissait d'un texte dramatico-musical pour voix, instruments et bande sonore où la mise en scène avait grande importance. Une oeuvre difficile d'accès, exigeante, mais Micheline Coulombe St-Marcoux, engagée avec ferveur dans la voie de la recherche musicale, plus particulièrement l'électroacoustique, transigeait sans concession avec son art. Elle disait : «Le véritable créateur se définit par son refus de perpétuer les expériences passées qui étaient alors le reflet de ces époques, par sa volonté de s'intégrer au monde actuel, de faire le présent et continuer cette projection vers cet élan que d'autres reprendront dans le futur» (Le Devoir 9 fév. 85).

Après des études à l'Ecole Vincent d'Indy et au Conservatoire de musique de Montréal, l'obtention du «Prix d'Europe» en 1967 avec son oeuvre pour grand orchestre «Modulaire», lui permet de faire un stage de trois ans à l'ORTF à Paris, où elle intègre le groupe de recherches électroacoustiques. Elle fonde là bas, en Compagnie de 5 autres jeunes compositeurs, le groupe international de musique électroacoustique de Paris. Ce sera une période intense de création. De retour ici, elle s'impliquera complètement dans le milieu musical québécois et canadien tout en gardant le contact avec l'Europe. Une succession

d'oeuvres suivra, pour petits ensembles, ou des commandes pour les grands orchestres canadiens. Des compositions aux titres étranges, évocateurs des climats qu'elle créait : «Trokadie» «Arksalabartôg», «Makazoti», «Alchera», «Ishuma», «Genesis»; des consonnances déroutantes comme pour mieux nous faire basculer dans son univers si particulier.

Une quarantaine d'oeuvres lui survivront, plusieurs inspirées par des poèmes Québécois de Nicole Brossard, Paul Chamberland ou Gilles Marsolais. Elle ne s'est pas contentée de créer. Profondément convaincue du rôle social du compositeur, elle s'est beaucoup préoccupée de la diffusion des oeuvres canadiennes, participait activement à des conférences et des congrès internationaux, organisait des manifestations comme «Les Semaines de musique nouvelle».

Rares sont les femmes ayant suivi le même chemin que Mozart ou Debussy. On commence à découvrir le talent de Clara Wieck-Schumann (La femme de Robert), d'Alma Mahler (la femme de Gustav), de Fanny Mendelssohn (la soeur de Félix). Dans ce métier, où la féminisation incertaine du titre témoigne du peu de femmes impliquées (on tanguera encore entre compositrice et compositrice), on retrouve dans l'almanach des compositeurs du Centre de musique canadienne : 12 femmes pour ...197 hommes.

Micheline Coulombe St-Marcoux, disait encore récemment : «La société n'est pas encore prête à accueillir des femmes qui font une carrière et qui sont en même temps, mère et épouse». Mais elle ajoutait. «Je me considère comme une professionnelle parmi d'autres professionnels». (Châteleine Jan. 85). Ainsi la considère l'Encyclopédie de la musique au Canada qui lui accorde deux Colonnes.

La Société de musique contemporaine du Québec dont elle était la vice-présidente lui consacra un programme complet de ses oeuvres la saison prochaine.

### Pour mieux la connaître :

- Il existe 8 disques de ses oeuvres dont :

- un coffret de 5 disques produit par la Société Radio-Canada, complété de notes biographiques et de partitions.

- «Genesis» oeuvre pour Quintette à vent, production de la Société Nouvelle d'enregistrement [SNE-501]

- Egalement : des auditions sur place et toute une sélection bibliographique peuvent être obtenues au Centre de Musique Canadienne.

430, rue St-Pierre bureau 300 Montréal  
Tél. : [514] 849-9177



# CREER AU FEMININ

## «Elles cinéastes...ad lib»

### Thérèse Lamartine

par Liliane Blanc

Une question : combien de femmes ont exercé le métier de cinéastes entre 1895 et 1981 ? Réponse : 800 !

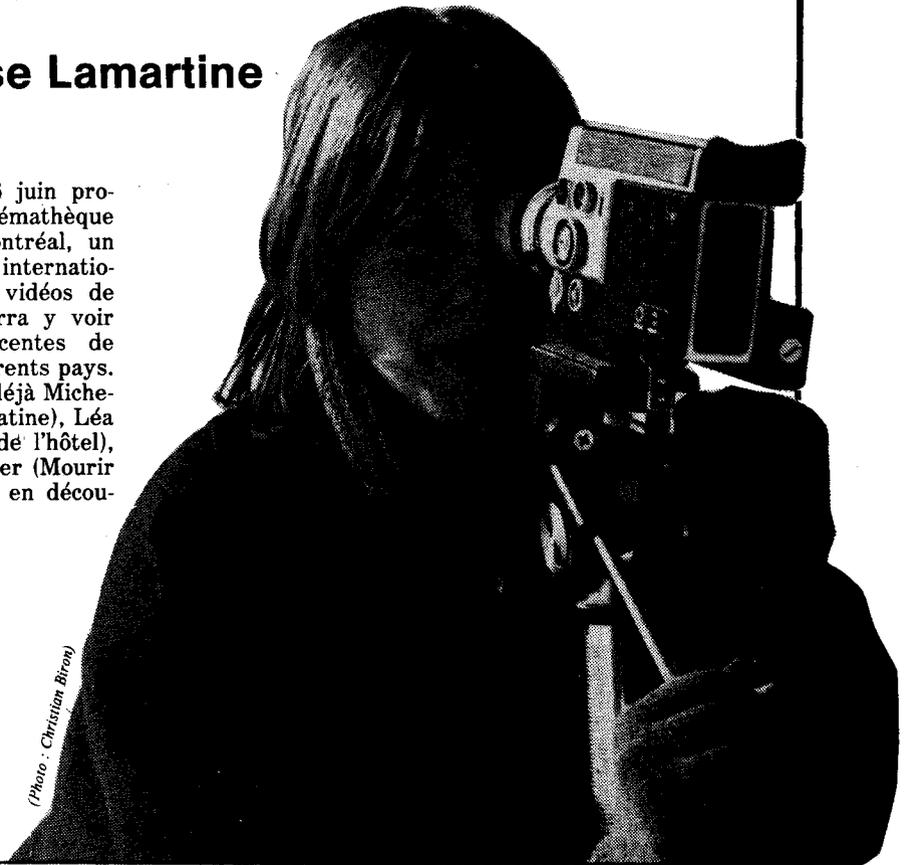
Vous ne trouverez pas ce chiffre dans les livres d'histoire du cinéma où on en dénombre seulement 150. Thérèse Lamartine a mené à bien une recherche impressionnante et a réussi à faire sortir de l'ombre toute une série de noms de femmes qui ont créé, chacune à sa manière, des images que les rétrospectives de films, ignorent trop souvent.

C'est dans un livre intitulé «Elles cinéastes... ad lib», publié aux Editions du Remue-Ménage, que Thérèse Lamartine nous offre le fruit de son passionnant travail.

**SILENCE? ELLES TOURNENT!**

Cinéma Femmes présen-

tera, du 6 au 16 juin prochains, à la Cinémathèque québécoise à Montréal, un premier Festival international de films et vidéos de femmes. On pourra y voir des oeuvres récentes de cinéastes de différents pays. Vous connaissez déjà Micheline Lanctôt (Sonatine), Léa Pool (La femme de l'hôtel), Anne-Claire Poirier (Mourir à tue-tête) venez en découvrir d'autres.



(Photo - Christian Biron)

## Camille Claudel; la soeur de Shakespeare?

par Madeleine G. Dubuc

Très souvent nos amies anglophones les plus féministes se posent la question : «Que serait-il arrivé si Shakespeare avait eu une soeur et qu'elle aussi avait eu du génie?»

Si ce n'est pas le cas de Shakespeare, c'est celui de Paul Claudel. Ce célèbre écrivain français, dramaturge de génie et par surcroît ambassadeur de France avait une soeur géniale, belle et sculptrice, Camille Claudel, dont la vie et l'oeuvre sont une illustration des dangers et misères d'une femme de talent. «Être à la fois artistes, femmes et belle par surcroît, c'était trop.»

Après une enfance heureuse, protégée par son père et encouragée par son frère, elle affronte le Paris du milieu des artistes, des modèles et surtout l'atelier du grand Rodin où elle devient rapidement l'élève préférée, le disciple et bientôt l'amante du grand sculpteur.

Sa vie devient terriblement compliquée — certains s'éloignent d'elle à cause du scandale mais surtout, Rodin finit par lui imposer de choisir entre lui et sa carrière. Elle choisit son oeuvre de sculptrice et va bientôt rencontrer

solitude, déboires, incompréhension, difficultés matérielles. Seule, face à la société qui l'écrase elle sombre dans la folie. Sa famille la fait enfermer et ne cède jamais à ses supplications pour revenir dans ce Paris qui fête Paul Claudel et qui a oublié heureusement Camille. Seul son père essaie jusqu'à sa mort de l'aider.

Voilà la biographie que nous trace Anne Delbée dans son livre «Une femme», paru à Paris aux Presses de la Renaissance, de Camille Claudel. Sa biographie présente des faits, et à aucun moment elle ne prend partie pour juger soit le frère qui laisse sa soeur dans un asile, soit la famille qui ne fait rien pour faire revoir le cas.

Cette biographie a choisi de nous rappeler à chaque chapitre les trente années d'internement de Camille Claudel. Une lettre de cette époque précède chaque chapitre, même ceux plus sereins de l'enfance.

Ce qui fait de ce livre une oeuvre spéciale, une biographie certainement mais aussi une façon de faire revivre toute une époque où l'on retrouve non seulement Rodin et son atelier mais aussi les grands boulevards de Paris, les concerts de Debussy.

## Association des puéricultrices du Québec

Par cet article, l'Association des Puéricultrices de la Province de Québec aimerait apporter son opinion face à ce que devrait être «Une Garderie Idéale».

Tout d'abord, soulignons que les puéricultrices sont des spécialistes dans les soins à donner aux enfants sains et malades de 0-16 ans, tant au point de vue physique que psychique. Elles existent depuis plus d'un demi-siècle au Québec.

A notre avis, une «garderie idéale» se doit de comporter deux volets : l'aspect psychologique et l'aspect physique du bébé et du jeune enfant ;

car lorsque l'on parle de haute qualité de soins, il faut absolument que ces deux niveaux existent. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Actuellement, le personnel responsable de plusieurs garderies est surtout axé sur l'aspect psychologique de l'enfant et ses loisirs. C'est très important, cependant, il ne faudrait pas pour autant oublier l'aspect physique du tout petit.

Afin de rencontrer adéquatement cet aspect physique et affectif, on se doit d'y retrouver un personnel habilité à l'approche du bébé et du jeune enfant. Sachant que les places en milieu de garde varient entre 10 - 100 et plus, être habilité à la prévention et au dépistage de maladies s'avère essentiel.

De par ses nouveaux règlements, l'Office des Services de Garde à l'Enfance du Québec ne reconnaît pas la formation en puériculture. L'Association des Puéricultrices dénonce cette attitude de l'Office de Garde à l'Enfance du Québec.

A cet effet, le 23 novembre 1984, nous adressions à la Présidente de l'Office, Madame Stella Guy, une recommandation adoptée à l'unanimité par les membres de l'Association des Puéricultrices de la Province de Québec réunies en assemblée générale le 27 octobre 1984, à savoir :

«la présence obligatoire d'une puéricultrice dans chacune des garderies et tout spécialement où les bébés et jeunes enfants sont acceptés»

L'Association des Puéricultrices demande aux membres de la Fédération des Femmes du Québec d'endosser cette recommandation en faisant connaître à l'Office des Services de Garde leur appui aux revendications des puéricultrices.

Nous vous en remercions très sincèrement.

## Nouvelle association-membre

**F.R.A.P.P.E.** est une association sans but lucratif et résolument non partisane, dont le principal but est d'encourager et d'aider les femmes à

investir le pouvoir politique et économique.

Le projet est marrainé par la F.F.Q.

Renseignements : Danièle Debbas 489-1506

## Campagne de financement

Le Centre des femmes de Montréal est présentement en grande campagne de financement dont l'objectif est de un million de dollars nécessaire à la construction d'un nouveau pavillon et à la rénovation des locaux de la rue St-Urbain.

Pour assurer les services d'informations et de référence, d'aide aux immigrantes, de consultation et de formation professionnelles et de

publications dont le Centre de femmes s'occupe déjà depuis 12 ans, il était devenu impératif de trouver d'autres espaces.

Elles sollicitent votre aide financière afin de pouvoir oeuvrer de façon plus adéquate et répondre aux besoins présents.

Pour plus de renseignement : Marie-France Roy 842-0350.



Première pelletée de terre, 21 novembre 1984. A gauche : Mme Mona Forrest, directrice du centre, à droite : Mme Jacqueline Vézina, Présidente de la Campagne de financement.

## Théâtre-femmes en Beauce

«Marie-rose pogne de quoi...est assis sus son linge sale»

C'est avec plaisir et fierté que le Centre-femmes de Beauce nous annonce la naissance de leur dernier né - la création collective - **MARIE-ROSE POGNE DE QUOI...EST ASSIS SUS SON LINGE SALE**. Une fiction qui tire ses racines dans certaines de nos réalités. Après l'avoir présenté à Saint-Georges les 8 et 9 mars derniers, elles vous offrent la possibilité de présenter leur spectacle chez-vous. Si vous avez envie de voir ce que des beauceronnes racontent, vous pouvez soit leur demander le texte de la pièce ou encore fixer dès maintenant la date de représentation que vous désirez. Cependant elles vous demandent de présenter plus d'une dates car elles sont douze femmes à concilier leurs disponibilités.

Renseignements : Madeleine Carrier, Théâtre d'ELLES, (418) 227-2946 - (418) 227-4037.

# conseils régionaux

## Au Saguenay et au Lac St-Jean

Dans le cadre de ses activités annuelles, le C.R. Lac St-Jean de la F.F.Q. organisait deux rencontres importantes en février et mars.

D'abord, à son déjeuner-causerie du dimanche 10 février, le C.R. Lac St-Jean recevait une invitée de marque en la personne de Mme Claire Bonenfant. Devant quelque soixante quinze personnes, Mme Bonenfant a dressé un bilan de cette décennie des femmes qui prend fin cette année. Elle s'est dit confiante dans l'avenir des femmes et pense que le véritable espoir est dans le changement des mentalités. Elle a fait une rétrospective de ce que les femmes ont obtenu depuis 1975 à force de travail et de luttes. C'est maintenant vers la conquête du pouvoir économique que les femmes se tournent, résultat de la prise de conscience des années 75-85, estime Mme Bonenfant. Toutes les participantes à ce déjeuner sont reparties enchantées et sensibilisées à la cause des femmes.

Sous le thème «RIRES ET TENDRESSES DE FEMMES», le 8 mars fut souligné de façon spéciale. La Maison Au Quatre Temps fut ouverte toute la journée à toutes les femmes. Le tout a débuté par un déjeuner composé de café et de brioches, accompagné de musique. Dans l'après-midi, un forum intitulé «GUERIR PAR LES RIRES» fut très animé. Nous avions l'immense plaisir d'avoir avec nous deux artistes-peintres en la personne de Mme Florence Bergeron et de Mme Carole Ouellet. Les deux ont exposé leurs toiles et Mme Bergeron a su mettre de l'ambiance en interprétant

plusieurs morceaux de musique populaire à l'orgue. La journée s'est terminée par un 5 à 7 amusant.

\*\*\*

### Conseil régional Saguenay :

Le Conseil régional Saguenay de la FFQ nous présente avec un peu de retard, l'exécutif élu au mois de novembre 1984.

Huguette Maltais a été présidente en remplacement d'Antoinette Bouchard qui est maintenant 1ère vice-présidente.

Font également parties du conseil : Mesdames Florence Simard, Denise Gagnon, Janine Bouchard, Monique Bolduc, Julia Couture, Evangéline Bouchard et Louise Grenier.

Le conseil prépare le prochain déjeuner de la saison, qui se verra un hommage à Thérèse Casgrain, pour souligner l'élection, dans l'année, de femmes de la région aux différents paliers politiques : fédéral, provincial, municipal et scolaire. Nous avons invité comme conférencière, madame Francine Lalonde, ministre déléguée à la condition féminine.

Ayant fait le bilan de la dernière décennie en ce qui nous concerne, nous les femmes, nous aimerions qu'elle nous fasse une projection des années à venir. Nous espérons avoir une réponse favorable à notre invitation qui sera confirmée par une lettre à nos membres et par les médias d'information.

## A Montréal : tant qu'on avancera ensemble

Ce 8 mars 1985, le CRM / FFQ a voulu souligner la fin de la décennie de la femme en organisant, en collaboration avec le YWCA, le CCSF, le Conseil des femmes de Montréal et la FFQ, une soirée de variétés sous le thème **TANT QU'ON AVANCERA ENSEMBLE**.

Rehaussée par la présence de Madame Francine Lalonde, Ministre déléguée à la Condition féminine, de Mesdames Urve Mundi Ford et Roselyn Tetley, respectivement Directrice du YWCA et Présidente du Conseil des

femmes de Montréal, la soirée a remporté un vif succès. Le CSF y était représenté par Madame Huguette Matte et la FFQ par Madame Liliane Blanc.

A 19:00 heures, plus de 200 personnes ont envahi la cafétéria du YWCA. Le spectacle présenté au Holden Fisher Hall à 20:00 heures, a fait salle comble. L'assistance a longuement applaudi les chansons de Marie-Paule Beaulieu et de Céline Côté, la musique de Sylvie Genest et d'Odile Gruet, la poésie d'Annie

Molin-Vasseur, de Louky Bersianik, celle de Francine Dery récitée par Renée Devirieux et ponctuée à la harpe par Sybil Angélica, l'éloquence et l'humour d'un discours, celui de Lorraine Duguay et la danse du groupe Swing Gomme.

Le CONSEIL REGIONAL DE MONTRÉAL / FFQ remercie la télévision, la radio

et les journaux qui ont largement couvert l'événement : Il tient à remercier de façon particulière Madame Georgette Canuel, coordinatrice du spectacle et les autres membres du Comité organisateur, le Comité d'accueil et toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un événement inoubliable.



A droite : Francine Lalonde, ministre provinciale déléguée à la condition féminine.  
A gauche : Géraldine Drapeau, présidente du Conseil Régional de Mtl de la FFQ.

## Dans le prochain numéro

Vous ne comprenez rien à la fiscalité, ou vous ne vous sentez pas concernées? Pour faire suite au Congrès, il en sera question dans le prochain numéro de La Petite Presse. Nous avons également l'intention de faire une tribune des lectrices. Nous vous invitons donc à nous envoyer vos opinions sur divers sujets d'actualités de la FFQ et d'intérêt général, extérieur à la FFQ.

Veillez dactylographier vos textes 60 frappes à la ligne et nous les faire parvenir avant le 1er août.

Nous apprécierons beau-

coup avoir vos commentaires sur ce présent numéro, auquel nous avons mis beaucoup d'effort, et connaître vos attentes quant aux futures parutions.



[Dessin : Marie-Josée Côté]

## MONTREAL

- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal<sup>1</sup>
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités
- Association des puéricultrices de la province de Québec<sup>1</sup>
- Association des veuves de Montréal<sup>2</sup>
- Atelier d'écriture de Beloeil<sup>3</sup>
- B'nai B'rith l'amitié<sup>3</sup>
- Centre d'information et de référence pour femmes<sup>4</sup>
- Centre des femmes de Valleyfield<sup>1</sup>
- Centre des femmes journalistes<sup>1</sup>
- Cercle des rencontres du mercredi inc.<sup>2</sup>
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales<sup>2</sup>
- Concordia Women's collective
- Conseil des média communautaires de Laval Inc.<sup>4</sup>
- D.E.S. Action/Canada
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs<sup>4</sup>
- Fédération québécoise des infirmières (infirmiers)<sup>1</sup>
- F.R.A.P.P.E.
- Info-femmes de Montréal
- Inform'ELLE
- Junior league of Montreal Inc.<sup>2</sup>
- Montreal Lakeshore University Women's Club<sup>1</sup>
- Montreal Women's Network<sup>4</sup>
- Mouvement des femmes chrétiennes<sup>3</sup>
- Refuge des femmes de l'ouest de l'isle<sup>4</sup>
- Regroupement des garderies, région «six C»<sup>1</sup>
- Voix de femmes<sup>2</sup>
- YWCA<sup>4</sup>

## QUÉBEC

- Association des femmes diplômées des universités<sup>1</sup>
- Mouvement des services à la communauté de Cap Rouge\*
- Société d'étude et de conférences (Québec)<sup>3</sup>

## SAGUENAY

- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière<sup>2</sup>
- Club culturel humanitaire Chatelaine<sup>2</sup>
- Ligue des citoyennes de Jonquière<sup>2</sup>
- Centre d'information juridique d'Alma
- A.R.F.E.N.T.

## LAC ST-JEAN

- Centre de bénévolat du Lac Inc. (4)
- Centre de bénévolat de Chicoutimi
- Maison des Quatre temps

## THETFORD MINES

- Regroupement pour les droits de femmes dont les maris sont décédés d'accidents de travail ou d'amiantose (RFMD)<sup>2</sup>

## BEAUCE

- Centre-femmes de Beauce

## NOUVEAU-BRUNSWICK

- Fédération des Dames d'Acadie Inc<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Associations professionnelles

<sup>2</sup> Associations à caractère social et humanitaire

<sup>3</sup> Associations à caractère culturel et religieux

<sup>4</sup> Services communautaires

**Lac St-Jean** Jeanine Picard, présidente  
**Saguenay**, Uguette Maltais, présidente  
**Thetford Mines**, Carole Émond, présidente

**Québec**, Ginette Dumont, présidente  
**Montréal**, Géraldine Drapeau, présidente